

Présidence

Bureau de la Communication

Communiqué du Conseil des Ministres

Mercredi 22 mai 2013

Le conseil des Ministres s'est tenu ce jour à la présidence de la Polynésie française. Plusieurs dossiers ont été abordés lors du point presse à l'issue du Conseil :

La baisse des indemnités des membres du gouvernement

Monsieur le Vice-Président de la Polynésie Française a présenté un dossier qu'il a lui-même qualifié de « sensible », celui de la baisse des indemnités des membres du gouvernement (de 10% pour les Ministres et de 50% pour le Président). Il a informé l'Assemblée de Polynésie Française et le CESC de sa démarche afin qu'ils puissent prendre des mesures similaires – en rappelant qu'il ne s'agissait que d'une suggestion et que cette question devrait être discutée au sein même de ces institutions. Malgré une économie réelle peu importante une fois rapportée à l'échelle du budget du pays, il a également tenu à préciser que ces mesures n'avaient rien de cosmétiques et que le but était bien de montrer à la population que si nous serons tous amenés à faire des efforts, l'exemple doit venir d'en haut.

La suppression des véhicules de fonctions

Toujours dans cette même démarche, Monsieur le Président de la Polynésie Française a abordé la question de la suppression des véhicules de fonction pour les établissements publics, mesure qui était un des engagements pris lors de la campagne électorale. Il a notamment précisé que seules les voitures de service perdureraient mais qu'elles ne devraient jamais être utilisées en dehors des heures de service. Il a précisé que cette mesure s'appliquerait à tous les établissements publics, administratifs, industriels et commerciaux - pour la fonction publique comme pour l'administration. L'aide au carburant sera quant à elle plafonnée à dix mille francs par mois par voiture et trois mille francs par mois par deux roues (à l'exception de certains véhicules comme les camions de pompiers par exemple). Il en sera de même pour les logements de fonction ainsi que les indemnités de logement qui seront tous deux supprimés, sauf dans les archipels et dans le cas des fonctionnaires d'état détachés dont le contrat stipulerait bien qu'ils auraient le droit d'en bénéficier.

Mission du Ministre du Tourisme à Los Angeles

Monsieur Geffry Salmon a présenté au Conseil des Ministres la mission (programmée par le GIE Tahiti Tourisme) qu'il conduira à Los Angeles les 3, 4 et 5 juin prochains. En effet, il a rappelé que le marché nord américain était le premier marché touristique de la Polynésie Française avec environ cinquante deux mille touristes par an (contre vingt cinq mille touristes métropolitains) et qu'il méritait par conséquent une attention toute particulière. Cette visite, premier déplacement officiel du Ministre récemment nommé constitue un geste fort à destination des professionnels de ce marché ; professionnels

Présidence

Bureau de la Communication

qui auront l'occasion au cours de cette rencontre de lui exposer leurs besoins. Le Ministre espère ainsi pouvoir appréhender de façon plus nette les divers freins à la croissance de ce marché. Monsieur le Ministre a également abordé la question du positionnement du produit de la destination qui doit selon lui être travaillé. En effet le Ministère a été élargi de plusieurs portefeuilles afin justement de mettre en avant l'authenticité de la destination (notamment la culture etc.) de façon plus efficace - c'est aussi le sens de sa participation à ces journées.

Il a rappelé que son but pour le secteur du tourisme très sinistré ces dernières années était bien de rétablir une trajectoire claire et d'atteindre une croissance mesurée. Il a précisé qu'il n'y aurait hélas pas de miracles. Sa volonté est d'œuvrer pour que les mauvais jours derrière soient définitivement derrière nous.

Mission du Ministre des Ressources Marines en Chine

Monsieur Tearii Alpha a informé ce matin le Conseil des Ministres de la possibilité d'une mission exploratoire en Chine, afin de pouvoir rencontrer les investisseurs chinois intéressés par le projet aquacole lancé lors du précédent gouvernement. Monsieur le Ministre sera reçu à Shanghai Ocean University, l'une des universités les plus renommées mondialement dans le domaine de la recherche océanographique et aquacole, où il pourra mieux se rendre compte de l'expertise des investisseurs chinois dans le domaine.

Monsieur le Ministre a par ailleurs expliqué que si ces essais étaient concluants, il lancerait le projet en trois phases distinctes. La première, dédiée uniquement à la recherche et au développement, inclurait des partenaires internationaux et locaux et durerait environ deux années. La seconde phase serait la phase pilote, avec la mise en place d'un projet de ferme expérimentale grande nature. Enfin la troisième concernerait essentiellement le transfert des connaissances. En effet, Monsieur Tearii Alpha a tenu à rappeler que le but de ce projet était de former des polynésiens à ces techniques aquacoles afin qu'ils deviennent entrepreneurs et propriétaires de leurs fermes. Toujours dans le cadre de cette démarche qui vise à créer de l'emploi local dans les îles, le Ministre a rappelé qu'il n'était aucunement question de céder nos concessions maritimes aux investisseurs étrangers.

Mission économique exploratoire en Chine

En conjonction avec la mission sur l'aquaculture conduite par le Ministre des Ressources marines, il est proposé de lancer une mission économique exploratoire dont l'objectif est plus large, puisqu'elle prendra contact avec les représentations françaises en Chine, des banques et des fonds chinois, ainsi que des chefs d'entreprises et une compagnie aérienne.

Cette mission aura pour but de s'informer sur les possibilités de développer les secteurs économiques polynésiens, notamment le tourisme et les investissements. Dans ce cadre, Monsieur Michel PAOLETTI donnera une conférence sur la Polynésie française au

Présidence

Bureau de la Communication

prestigieux Institut de Diplomatie de Pékin.

Les membres de cette délégation sont M. Michel Paoletti, M. Pascal Richoilley et M. Hiria Ottino.

Mise en place d'un data center à Tahiti Nui Télécom

Monsieur Marcel Tuihani a, quant à lui, présenté un projet relatif à la mise en place d'un « data center » hébergé par Tahiti Nui Télécommunication. En effet, La mise en service en 2011 du câble sous-marin Honotua reliant Tahiti à Hawaii a offert à la Polynésie Française un véritable outil de développement. S'il est aujourd'hui un outil de confort d'accès à internet, le potentiel de ce câble va bien au-delà et offre notamment l'opportunité de développer une activité d'importance dans le monde de l'économie numérique : la construction de data center.

DRFortress, le numéro 1 des data center à Hawaii a révélé un véritable intérêt pour assister la Polynésie française dans la construction d'un data center à Tahiti. Un contrat de partenariat est en passe d'être signé entre TNT et DRFortress. Il portera sur l'assistance de DRFortress pour la construction même du data center mais également sur le développement de services de colocation, d'hébergement et de cloud qui pourront être revendus par TNT.

La commercialisation des offres du data center est prévue à compter d'août 2013. Ce partenariat de très haut niveau permettra à TNT de garantir, dès l'ouverture de son service à ses clients, un niveau de prestation international.

-0-0-0-0-0-